



Neuilly sur Seine, le 22 novembre 2017

COMMUNIQUÉ

Lombalgie commune aigue : le bon soin pour une autonomie conservée

Le Collège de la Médecine Générale a participé activement à l'élaboration de la campagne nationale, lancée le 16 novembre 2017 par l'Assurance maladie, en direction du grand public, des professionnels de santé, et des employeurs.

La lombalgie commune est un enjeu de santé publique (8 personnes sur 10 seront concernées par ce trouble de santé au cours de leur vie), **un enjeu humain et social** (le passage à la chronicité est souvent source de désinsertion professionnelle ou sociale), **un enjeu d'opinion** (il existe des représentations et des idées reçues, qui génèrent des demandes d'exams et d'arrêt de travail inutiles la plupart du temps au stade aigue).

Ceci entraîne des dépenses de soins inutiles, source de iatrogénie, qui vont à l'encontre d'une prise en charge pertinente.

La campagne a été imaginée dans un partenariat respectant les métiers et les compétences de chacun, à toutes les étapes de la conception : professionnels de santé, CNAM, communicants. Le travail a permis de définir les objectifs, messages et contenus partagés par tous les intervenants, de réaliser les outils destinés aux professionnels et au grand public, et d'élaborer les slogans et les visuels de la campagne presse et d'affichage : **Mal de dos ? Le bon traitement, c'est le mouvement !**

Le médecin généraliste est en première ligne pour contribuer à lutter contre les idées reçues et permettre de modifier les comportements. C'est pourquoi, la Médecine générale a une nouvelle fois pris toute sa place pour :

- analyser la diversité des situations rencontrées au quotidien,
- expliciter l'approche centrée « patient », et mieux préciser les situations à risques,
- proposer une approche pluri-professionnelle de proximité, lorsqu'elle est souhaitable.

Le Collège de la Médecine Générale rappelle que traiter des lombalgies aiguës et/ou récidivantes, c'est :

- faire un diagnostic clinique précis qui n'exige pas d'exams complémentaires le plus souvent
- soulager la douleur pour permettre la poursuite ou la reprise des activités habituelles,
- repérer les situations à risque de chronicisation, et prévenir les récurrences grâce à des soins appropriés : étirements quotidiens, activité physique accompagnée de professionnels compétents.

Pour découvrir les outils de la campagne : www.lecmg.fr / www.ameli.fr

CONTACTS PRESSE

Pr. Pierre-Louis Druais, Président / 06 11 47 25 21

Dr. Marie-Hélène Certain, Secrétaire Générale / 06 15 69 72 92

Dr. François Lacoïn, Responsable du Groupe Médicament / 06 89 94 41 38